

Éducateur technique spécialisé Diplôme d'État

FORMATIONS QUALIFIANTES

L'éducateur technique spécialisé exerce ses fonctions dans des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, dans les entreprises de travail ordinaire et protégé, auprès de personnes en situation de handicap ou en voie d'exclusion qu'il accompagne dans une démarche visant à plus d'autonomie.

Objectifs

Contribuer à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou en difficulté, par l'encadrement d'activités techniques de production et de formation au cours d'une prise en charge éducative et sociale, grâce à une formation en alternance.

Programme

- ✓ Enseignement théorique composé de 4 domaines de formation :
 - Accompagnement social et éducatif spécialisé (450h)
 - Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé (350h)
 - Communication professionnelle (200h)
 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (200h)

Public

Toute personne remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Etre titulaire du baccalauréat
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV
- Bénéficier d'une validation de leurs études de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation (dont les titulaires du Certificat de Qualification aux Fonctions de Moniteur d'Atelier 2e classe et les auxiliaires de puériculture)

Durée

1 200 h (formation théorique)
2 380 h (formation pratique)
Sur 3 ans



En savoir plus

Lucie THEURIOT
ltheuriot@irtess.fr
Tél. 03 80 72 64 55

Plus d'infos sur le site www.irtess.fr/Nos_formations